



## Commission des Compétitions Jeunes et Seniors SAISON 2020/2021

### PROCÈS-VERBAL n°10

#### Réunion du Mercredi 07 octobre 2020

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

#### **DEROGATIONS – SAISON 2020/2021**

de l'article 10.3 du R.S.G. de la LPIFF,

**TOUS les matches de la dernière journée dans toutes les catégories doivent se dérouler le même jour et à l'heure officielle, à l'exception du CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS où cette réglementation concerne les DEUX (2) dernières journées.**

**En conséquence, toutes les dérogations horaires accordées en début de saison, ne seront pas valables pour tous les matches de la dernière journée, pour toutes les catégories**

**et les 2 dernières journées pour le Championnat Régional Seniors.**

**La Section demande aux clubs de prendre d'ores et déjà leurs dispositions pour s'assurer de la disponibilité de leurs installations aux dates concernées.**

#### **DEROGATIONS HORAIRES**

**CHAMPIONNATS JEUNES – CDM - ANCIENS  
U20 – U18 – U17 Rég. – U16 – U15 Rég. – U14**

**500364 – PAYS DE FONTAINEBLEAU R.C.**

Demande de dérogations à 13h30 annulées.

U18 R3 : 13h

U16 R3 : 13h

**549934 – CONFLANS F.C.**

SENIORS R1/A :

Les matches auront lieu le dimanche à 15h00 et non plus le samedi à 18h00.

**BRETIGNY FCS - 500217**

U14 R1: Coup d'envoi à 16h00 toute la saison.

U14 R3 : Coup d'envoi à 14h00 toute la saison.

**COUPE DE FRANCE****4<sup>ème</sup> Tour****23233229 : VILLETANEUSE C.S. / MONTROUGE F.C. 92 du 04/10/2020**

Absence de la F.M.I..

La feuille match est à transmettre dans les meilleurs délais (1<sup>er</sup> rappel).**23233252 : COURCOURONNES F.C. / MORANGIS CHILLY F.C. du 04/10/2020**

Absence de la F.M.I..

La feuille match est à transmettre dans les meilleurs délais (1<sup>er</sup> rappel).**23233250 : SAINT CLOUD F.C. / SURESNES J.S. du 04/10/2020**

Arrêté municipal de la Mairie de SAINT CLOUD.

Courriel des 2 clubs.

Cette rencontre aura lieu le Mercredi 07 Octobre 2020 à 20h, sur le stade Maurice Hubert 1 à SURESNES.

**Accord de la Commission.****Rappel du calendrier:**

- 18/10/2020 : 5<sup>ème</sup> tour (entrée des clubs de N1) ;
- 01/11/2020 : 6<sup>ème</sup> tour.

**5<sup>ème</sup> TOUR**Le tirage au sort du 5<sup>ème</sup> tour a eu lieu le mercredi 07 octobre à 15h00 en visio conférence.

Tirage effectué par M. Jamel SANDJAK, Président de la Ligue de Paris I.D.F..

Le tirage est consultable sur le site internet de la Ligue.

**Match VITRY C.A. ou MASSY F.C. 91 / ISSY F.C.**

La Commission précise que l'ordre de ce match est susceptible d'évoluer en fonction du résultat de la procédure en cours concernant le match du tour précédent MASSY F.C. 91 / VITRY C.A..

Dans le cas où VITRY C.A. est déclaré vainqueur,

Le match du 5<sup>ème</sup> tour sera : **VITRY C.A. / ISSY F.C.**

Dans le cas où MASSY F.C. 91. est déclaré vainqueur,

Le match du 5<sup>ème</sup> tour sera : **ISSY F.C. / MASSY F.C. 91.**

Et ce conformément à l'article 6.1 du règlement de l'épreuve éliminatoire de la Coupe de France qui stipule que : « si le club tiré le deuxième, se situant dans la même division ou dans la division immédiatement inférieure ou supérieure de celle de son adversaire, s'est déplacé au tour précédent alors que son adversaire a reçu lors de ce même tour, ce club sera en conséquence désigné club recevant. A défaut ou en cas d'exemption au tour précédent d'un des clubs opposés, la règle du premier tiré est applicable ».

**INFORMATION TERRAINS :**

La Commission informe le club de l'ASS NOISEENNE qu'il doit **fournir un terrain classé NIVEAU 5 minimum pour leur rencontre et en informer impérativement la Commission, au plus tard le mardi 13 octobre 2020**

En l'absence de proposition de terrain de repli, la rencontre sera inversée.

**Terrain indisponible le 18/10/2020**

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli pour le mardi 13 Octobre 2020 à 12h.**

**En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

**Nouveauté réglementaire 2020/2021 :**

En cas de résultat nul à la fin du réglementaire, il sera procédé directement à l'épreuve des tirs au but (suppression des prolongations).

**Arbitrage :**

<b><u>5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France</u></b>			
<b>Club Recevant</b>	<b>Club Visiteur</b>	<b>Nombre d'Arbitre</b>	<b>Prise en charge</b>
Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	<b>1 AO*</b>	A la charge du club recevant
Dernière Division District jusqu'à Départemental 2 inclus	District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 2	<b>3 AO</b>	<b>AC**</b> - A la charge du club recevant <b>2 AA***</b> - A la charge des 2 clubs
District Départemental 1 jusqu'à NATIONAL 1	Dernière Division District jusqu'à NATIONAL 1	<b>3 AO</b>	A la charge du club recevant

\*AO : Arbitre Officiel

\*\*AC : Arbitre Central

\*\*\*AA : Arbitre Assistant

**LE RETRAIT DES MAILLOTS :**

**Obligation pour les clubs de prendre RDV pour récupérer leurs équipements.**

*Protocole à suivre :*

1/ Les clubs envoient un Email à la Ligue (Email [accueil@paris-idf.fff.fr](mailto:accueil@paris-idf.fff.fr)) avec les informations suivantes :  
 . la date et l'horaire de passage à la Ligue ;  
 . le nom et prénom de la personne qui viendra récupérer les équipements

2/ Réponse de la Ligue pour valider ou pas le créneau.

Les rdv se font du lundi au vendredi sur la plage horaire suivante : 9h45 – 12h15 / 13h45 – 17h15

Prise de rdv toutes les 15mn.

3/ Sur place, le représentant du club appelle le numéro de l'accueil – 01.42.44.12.25 - pour signaler sa présence devant la Ligue.

4/ Le représentant du club se présente muni d'un courrier à en tête du club à l'entrée du sas d'accueil (port du masque obligatoire) ;

5/ Le représentant du club émarge après avoir utilisé du gel hydro alcoolique ;

6/ le représentant du club récupère le carton des équipements.

### **SENIORS - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

#### **Tirage au sort du 2<sup>ème</sup> Tour.**

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu **le DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 à 14h30.**

Le tirage est consultable sur le site internet de la Ligue.

#### **ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant

### **SENIORS - CHAMPIONNAT**

#### **22508649 : PARIS ST GERMAIN FC 2 / CRETEIL LUSITANOS US 2 du 10/10/2020 (N3)**

Inversion.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 10 Octobre 2020 à 18h00, sur le stade Dominique Duvauchelle 4 à CRETEIL.

Les rencontres deviennent :

Aller – 22508649 : PARIS ST GERMAIN FC 2 / CRETEIL LUSITANOS US le 10/10/2020

Retour – 22508740 : CRETEIL LUSITANOS US 2 / PARIS ST GERMAIN FC 2 le 06/03/2021

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

#### **22508651 : MEAUX ACADEMY CS 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 10/10/2020 (N3)**

Arrêté municipal de la Ville de Meaux informant de l'impraticabilité des terrains du 06 au 12 octobre 2020.

La Commission demande aux 2 clubs de voir les possibilités d'inversion du match.

#### **22479672 : PLESSIS ROBINSON FC 1 / CLAYE SOUILLY SPORTS 1 du 24/10/2020 (R1/B)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 24 Octobre 2020 à 18h00, sur le Parc des Sports du Hameau n°1 au PLESSIS ROBINSON.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

### **U20 - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

#### **Tirage des 1/32èmes de finale :**

Le tirage est consultable sur le site internet de la Ligue.

### **U20 - CHAMPIONNAT**

#### **22490906 : ST MAUR LUSITANOS 20 / GARENNE COLOMBES AF 20 du 11/10/2020 (Elite 2/A)**

Courriel de ST MAUR LUSITANOS proposant de décaler le match à 15h.

Accord des 2 clubs.

**Accord de la Commission.**

#### **22510090 : MENNECY CS 20 / RIS ORANGIS US 20 du 11/10/2020 (Elite 3/B)**

Courriel de MENNECY proposant de décaler le match au 10/10/2020 à 18h.

Refus de RIS ORANGIS.

Ce match est maintenu le dimanche 11 octobre à 13h00.

**22510352 : STADE FRANÇAIS 20 / SOISY ANDILLY MARGENCY 20 du 11/10/2020 (Elite 3/C)**

Courriel de STADE FRANÇAIS demandant de décaler le match à 15h au stade du Stade Français N°1 à VAUCRESSON.

Accord des 2 clubs.

**Accord de la Commission.**

**22510220 : VANVES STADE 20 / PARIS UNIVERSITE CLUB 20 du 11/10/2020 (Elite 3/C)**

Courriel de VANVES STADE proposant de décaler le match à 15h45.

**Accord de la Commission sous réserve de l'accord de PARIS UNIVERSITE CLUB.**

**22510355 : AFP 18 20 / SEVRES FC 92 20 du 11/10/2020 (Elite 3/D)**

Courriel d'AFP 18 proposant de décaler le match à 15h au stade Poissonniers 2 à PARIS 18.

**Accord de la Commission.**

**22510351 : ERMONT AS 20 / ECOUEN FC 20 du 11/10/2020 (Elite 3/D)**

Courriel d'ERMONT AS proposant de décaler le match à 15h.

**Accord de la Commission.**

**22510087 : MAISONS ALFORT FC 20 / SUCY FC 20 du 11/10/2020 (Elite 3/B)**

Courriel de MAISONS ALFORT demandant de décaler le match au 18/10/2020.

**Les 1/32èmes de finale de la Coupe de Paris CREDIT MUTUEL I.D.F. U20 étant prévu le 18/10/2020, la Commission refuse cette demande.**

**22509963 – VILLENEUVE ABLON 20 / RAINCY FA 20 du 25/10/2020.**

**Rappel :**

La Commission demande au club VILLENEUVE ABLON de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de VILLENEUVE LE ROI et ABLON-SUR-SEINE**, accompagné de l'attestation du propriétaire, pour ce match.

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**U20 - FEUILLE de MATCH MANQUANTE**

**1<sup>er</sup> rappel**

La feuille de match ci-dessous doit nous parvenir dans les meilleurs délais sous peine de match perdu au club recevant (art. 44 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

22491035 : TRAPPES ES 20 / CLAYE SOUILLY S 20 du 27/09/2020 (Elite 2/B)

**U18 - COUPE GAMBARELLA - CREDIT AGRICOLE -**

**Tour n°2**

**23208752 : CERGY PONTOISE FC / JOINVILLE RC du 04/10/2020**

La Commission,

après lecture du rapport de l'arbitre officiel informant d'une erreur lors de la saisie de la rencontre, enregistre le score comme suit ;

ST MICHEL SP. : 2 buts – TAB 5.

CA PARIS : : 2 buts – TAB 4.

**23208334 : VIGNEUX CO / VERSAILLES 78 FC du 04/10/2020**

Match reporté le 11/10/2020 par la Cellule COVID.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 11 Octobre 2020 à 11h, sur le stade de la Concorde 2 à VIGNEUX SUR SEINE.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

**3<sup>ème</sup> Tour**

**Les rencontres** auront lieu le **DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé.

**Le tirage au sort des matches est à consulter sur le site internet de la Ligue.**

**Terrain indisponible le 18/10/2020**

Les clubs recevant ayant un problème de terrain doivent fournir **un terrain de repli, pour le mardi 13 octobre 2020.**

**En cas de terrain indisponible, la rencontre sera inversée automatiquement.**

Rappel du calendrier de la Coupe Gambardella – Crédit Agricole.

3<sup>ème</sup> Tour : Dimanche 18 Octobre 2020.

4<sup>ème</sup> Tour : Dimanche 1er Novembre 2020.

Finales Régionales : Dimanche 22 Novembre 2020.

**U18 - COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****Tirage au sort du 2<sup>ème</sup> Tour.**

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu le **DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 à 14h30 (visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF).**

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

**U18 – MATCH REMIS A UNE DATE ULTERIEURE****22482440 : SAINT OUEN L'AUMONE AS / VERSAILLES 78 FC du 11/10/2020 (R2/A)**

Match reporté par la Cellule COVID.

La date de report du match sera fixée ultérieurement.

**U18 - CHAMPIONNAT****22482315 : MEUDON AS 1 / FLEURY 91 FC 1 du 25/10/2020****Rappel :**

La Commission demande au club MEUDON AS de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de MEUDON, accompagné de l'attestation du propriétaire, pour ce match.**

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**U17 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.**

**Tirage au sort du 2<sup>ème</sup> Tour.**

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 à 14h30**, sur le terrain du club premier nommé (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

**U17 REG. – CHAMIONNAT****22484643 : RED STAR FC / PARIS CENTRE DE FORM. FOOT PARIS du 11/10/2020 (Poule B)**

Demande de changement d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 11 Octobre 2020 à 14h00, sur le stade Bauer à SAINT OUEN.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de votre adversaire parvenu dans les délais impartis.**

**U16 – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****Tirage au sort du 2<sup>ème</sup> Tour.**

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu le **DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 à 14h30** (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.

**U16 – CHAMPIONNAT****22484098 : BUSSY ST GEORGES FC / CESSON VERT ST DENIS ES du 11/10/2020 (R3/C)**

Demande de changement de date et d'horaire.

Cette rencontre aura lieu le Samedi 10 Octobre 2020 à 17h30, sur le stade Maurice Herzog 2 à BUSSY ST GEORGES.

**Accord des 2 clubs.**

**Accord de la Commission.**

**22483513 : NANTERRE ES / PARIS FC 2 du 11/10/2020 (R2/A)**

Demande de changement d'horaire et de terrain.

Cette rencontre aura lieu le Dimanche 11 Octobre 2020 à 12h00, sur le stade Gabriel Péri 2 à NANTERRE.

**Accord de la Commission, sous réserve de l'accord écrit de votre adversaire parvenu dans les délais impartis.**

**U15 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.**

Calendrier des rencontres :

Journée 1 : 17/10/2020 – phase1

Journée 2 : 21/11/2020 – phase1

Journée 3 : 09/01/2021 – phase1

Journée 4 : 16/01/2021 – phase1

Journée 5 : 13/02/2021 – phase1

¼ de Finale : 17/04/2021 – phase 2

½ Finales : 22/05/2021 – phase 2

Finale : 12/06/2021 – phase 2

**U15 régional - CHAMPIONNAT****22477003 CRETEIL US / FC 93 BOBIGNY BG du 10/10/2020**

Demande de CRETEIL US pour avancer le coup d'envoi du match à 15h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FC 93 BOBIGNY BG qui doit parvenir au plus tard le vendredi 09/10/2020 – 12h00.

**22476995 : AUBERVILLIERS JEUNESSE / MONTROUGE FC du 10/10/2020**

Ce match se déroulera sur le terrain n°21 du Parc des Sports – plaine Sud à 13h00 (accord des 2 clubs)

Accord de la Commission.

**Rappel de la décision** de la Commission Régionale de Discipline du 04 mars 2020 ayant décidé d'infliger une suspension de terrain de 5 matches fermes à l'équipe U15 1 de JEUNESSE AUBERVILLIERS à compter du 06/04/2020 ;

La Commission demande au club de JEUNESSE AUBERVILLIERS de lui communiquer le nom et l'adresse d'**un terrain de repli neutre situé à 20 kms minimum de la Ville d'AUBERVILLIERS**, accompagné de l'attestation du propriétaire, **pour les 5 premiers matches à domicile en U15 Rég. / B.**

**Autres Matches concernés :**

22477005 : AUBERVILLIERS JEUNESSE / SARCELLES AAS du 14/11/2020

22477030 : AUBERVILLIERS JEUNESSE / BOBIGNY AF du 23/01/2021

Si des matches de Coupes à domicile viennent s'intercaler dans ce calendrier, ils seront à prendre en compte dans la sanction.

**22476996 : FC 93 BOBIGNY B.G. / ST OUEN L'AUMONE AS du 10/10/2020 (Poule B)**

Demande de changement d'horaire de FC 93 BOBIGNY B.G..

Cette rencontre aura lieu le Samedi 10 octobre 2020 à 13h, sur le stade Henri Wallon à BOBIGNY.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de ST OUEN L'AUMONE AS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 09/10/2020.

**U14 - COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL I.D.F.****Calendrier des tours :**

1/32èmes de Finale : 21/11/2020

1/16èmes de Finale : 16/01/2021

1/8ème de Finale : 13/02/2021

¼ de Finale : 17/04/2021

½ Finales : 22/05/2021

Finale : 12/06/2021

**Tirage au sort des 1/32èmes de Finale :**

Ces rencontres se dérouleront sur le terrain du club premier nommé et auront lieu le **SAMEDI 21 NOVEMBRE 2020 (visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF).**

**EPREUVE:**

Sauf dérogation accordée par la Commission compétente, le coup d'envoi des rencontres est fixé à 15h30.

**Dans le cas où l'équipe recevante bénéficie d'une dérogation horaire annuelle pour ses rencontres de Championnat à domicile, le coup d'envoi est fixé à l'horaire de ladite équipe dans son Championnat.**

**FEUILLES DE MATCH :**

Utilisation de la Feuille de Match Informatique.

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres il sera désigné **UN (1) ARBITRE**, à la charge du club recevant.



**U14 - CHAMPIONNAT****22476599 EVRY FC 1 / CHOISY LE ROI AS 1 du 10/10/2020 (R1/A)**

Demande d'EVRY FC pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de CHOISY LE ROI AS qui doit parvenir au plus tard le vendredi 09/10/2020 – 12h00.

**C.D.M. – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****Tirage au sort du 2ème Tour.**

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

**INFOS CLUBS:**

**En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.**

**C.D.M. - CHAMPIONNAT****22481050 : MACCABI CRETEIL FC 5 / ARSENAL AC 5 du 11/10/2020 (R3/D)**

Demande de report au 22/11/2020 de MACCABI CRETEIL FC.

Aucun motif de report n'étant précisé, la Commission maintient cette rencontre le 11 octobre 2020.

**ANCIENS – COUPE DE PARIS – CREDIT MUTUEL I.D.F.****Tirage au sort du 2ème Tour.**

Ces rencontres se dérouleront le **DIMANCHE 18 OCTOBRE 2020 à 9h30**, sur le terrain du club premier nommé (*visible dans la rubrique « coupes » du site internet de la LPIFF*).

**ARBITRAGE:**

Pour ces rencontres, il sera désigné **UN (1) arbitre**, à la charge du club recevant.

**INFOS CLUBS:**

**En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.**

**ANCIENS – CHAMPIONNAT****22481868 : MEUDON A.S. 11 / ST MICHEL SPORTS 11 du 11/10/2020 (R3/B)**

Courriel de l'AS MEUDON du 06/10/2020 informant de son forfait.

La Commission enregistre le **3<sup>ème</sup> forfait** de l'équipe de MEUDON AS, entraînant son FORFAIT GENERAL. Cette équipe ayant déclaré forfait général consécutivement à 3 forfaits dans les 3 premières journées de championnat, elle sera incorporée dans la dernière division du championnat, en cas de réinscription pour la Saison 2021/2022 (article 9 du R.S.G. de la L.P.I.F.F.).

**22481487 : BONNEUIL CSM 11 / WISSOUS FC 11 du 13/09/2020 (R2/B)**

Courriel du CSM BONNEUIL informant d'un bug informatique lors de l'envoi de la feuille de match informatisée.

Rapport de l'arbitre officiel confirmant un problème lié à la clôture de la feuille de match informatisée et le non établissement d'une feuille de match papier,

**Entérine le score du match comme suit :**

**BONNEUIL CSM : 2 buts**

**WISSOUS FC : 4 buts.**